

LA PROCHAINE REUNION du Club se tiendra :

le jeudi 20 novembre 1997

à partir de 20h.15 en la salle du premier étage de la "Brasserie du Commerce",
rue du Commerce, 26 à WAVRE.

Les lots de la réalisation inter-membres sont exposés à partir de 19h.30

- Distribution des nouveautés par André Clusman.
- Mini-causerie : *"Jules, Grégoire, Sosigènes et les autres"* par Jean-Louis Dechesne
- Tombola animée par Jean Deraed :

Belgique : N° 1133/38 ** - Parachutisme	800 BEF
Belgique : N° 994/95 ** - Europa	380 BEF
Belgique : N° 2477/80 ** - Nature	240 BEF
Belgique : N° 2521/24 ** - Chats	180 BEF
Belgique : N° 2608/11 ** - Voiliers	180 BEF
Belgique : N° 990, 996, 997, 1011/12 **	82 BEF
Belgique : N° 1025/26 ** - Europa	80 BEF
Belgique : N° 1020/21 + 1024 **	67 BEF
Belgique : N° 1019, 1037 **	65 BEF
Belgique : N° 1022/23 ** - Scoutisme	62 BEF
Allemagne : N° 438 ** - Lübeck	300 FRF
Allemagne : N° 394/97 * - 80 ans Hindenburg	225 FRF
Berlin occid. : N° 314/22 **	36 FRF
Berlin occid. : N° 323/28 - 333/34 **	33 FRF
Saint-Marin : 2 FDC de 1997 ob	120 BEF

PETITES ANNONCES

- A donner feuilles de réemploi format Din A4.
Recherche tout ce qui concerne Notre-Dame de Basse-Wavre (médailles,
cartes postales, photos, découpes de journaux...
Guy Otten, rue Haute, 24 - (010)22.25.12) - 1300 Wavre.

PROCHAINES MANIFESTATIONS :

Strombeek-Bever : samedi 22 novembre de 9 à 17h.00 : Bourse
d'échanges philatéliques : école St-Joseph, 31, place St-Amand.

UN PRÉSIDENT HEUREUX !

Notre bourse du 19 octobre dernier était la 23ème du nom.

Quelle évolution depuis les premières manifestations de la fin des années 70! A cette époque, la salle était à moitié remplie et l'on y retrouvait pêle-mêle des minéraux, des vieilles photos, des disques et autres objets ce qui justifiait le titre "Bourse toutes collections".

Progressivement, nous avons éliminé ce genre de choses et nous nous sommes consacrés uniquement aux timbres-poste, à la marcophilie et aux cartes postales.

Le résultat ne s'est pas fait attendre et depuis quelques années, succès oblige, nous avons occupé le cloître.

Et chaque année nous devons refuser des candidats vendeurs.

Nous avons eu l'agréable surprise cette année de voir la salle de fête entièrement rénovée et les nombreux visiteurs n'ont pas manqué de nous faire part de la fraîcheur des locaux et de la qualité de l'éclairage.

Visitant de nombreuses bourses et préventes au cours de l'année, je n'hésite pas à affirmer que nous sommes vraiment privilégiés et devons remercier les autorités communales pour les facilités accordées à notre cercle.

Mais je ne peux terminer cette auto-satisfaction sans dire un grand merci à tous ceux qui se sont dévoués pour le succès de cette année.

MERCI à tous les membres du Comité qui, sans compter, ont donné le meilleur d'eux-mêmes.

MERCI à Mesdames Clusman et Hanno qui, par leur présence, ont animé un bar qui était le lieu de rendez-vous des visiteurs.

MERCI à ceux qui, dès 6 heures du matin, étaient présents pour la mise en place des tables et qui le même soir remettaient la salle en ordre.

MERCI aux membres qui nous ont rendu visite durant cette journée, montrant ainsi la vitalité du Club de Wavre.

1998 sera celle du 40ème anniversaire. Nous préparons une année de festivités qui marqueront, j'en suis persuadé, la vie du Club.

Hubert Havrenne.

ECOLE DES JEUNES

L'école des jeunes connaissant un beau succès, il a été décidé de la maintenir. La prochaine réunion aura lieu le vendredi 28 novembre, de 16h.30 à 18h.00 à la Brasserie du Commerce, rue du Commerce, 26 à Wavre.

Saint-Gilles : dimanche 23 novembre de 9 à 17h.00 : sixième bourse d'échanges en la salle de l'Europe de l'Hôtel de Ville, place Van Meenen,39
Leuven : dimanche 7 décembre de 9 à 17h.00 : Bourse philatélique à l'Athénée Royal de Louvain, Redingenstraat, 90.

CONCOURS

Une douzaine de membres du club ont participé à la troisième étape du concours.

Le jury a arrêté le classement suivant :

1. Pipart	83,5
2. Questiaux	83
3. Delfosse	81

Quant au classement général à l'issue de la deuxième étape, il se présente comme suit :

1. Delfosse	239,3	7. Doyen	216,7
2. Bertrand	231,9	8. Pipart	212,5
3. Leleu	231,8	9. Gilson	198
4. Cuvelier	229,2	10. Questiaux	174
5. Roland	224,5	11. Eggen	167
6. Boeynaems	218,4	12. Hanno	161,1
		13. Soille	81
		14. Wvns	78,5

WAVRIAPHILEX

Au centre de ce bulletin, vous trouverez le règlement particulier ainsi que le bulletin d'inscription pour l'exposition provinciale WAVRIAPHILEX de début juin 1998.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale du club se tiendra le jeudi 18 décembre prochain. Nous aimerions, pour la réalisation inter-membres, pouvoir présenter des lots de valeur. Les lots seront acceptés jusqu'au samedi 22 novembre inclus.

COTISATIONS

La cotisation pour 1998 reste fixée à 250 F. Elle est gratuite pour les moins de 25 ans. Elle pourra être réglée lors des réunions de novembre, de décembre et de janvier.

On peut aussi verser au compte 556-0191470-53 "Cotisations - Club philatélique de Wavre".

Merci d'avance.

Concours du Cercle Philatélique de Wavre

RÈGLEMENT

- Le concours est ouvert à tous les membres en ordre de cotisation.
- L'objet du concours portera uniquement sur la présentation d'un timbre-poste de Belgique et comportera 4 étapes (mars, juin, septembre, novembre).
- La pièce du concours devra être mise sous carte bande "cristal" au verso duquel sera indiqué le nom et le prénom du participant.
- Les participants devront remettre leur pièce lors des réunions de juin, septembre et novembre chez A. Pipart (responsable du concours).
- La cotation des pièces se fera sur base de critères qualificatifs et objectifs et sur 100 points par 4 juges, membres du comité du C.P.W.
- Après cotation, les pièces seront remises à leur propriétaire le mois suivant le concours (exception pour juin) avec proclamation du résultat de l'étape.
- La proclamation du classement final et la remise des prix se feront lors de notre assemblée générale de décembre.
- De nombreux et beaux prix viendront récompenser les lauréats.
- Tous les différends seront débattus et tranchés par le comité du club philatélique.
- L'important est de participer.
Nous espérons que vous y serez nombreux.

4ème étape : question du mois de novembre

Belgique : un timbre de Noël

- date de l'oblitération entre le 15/12 et le 15/01 40 pts
- autre date 20 pts
- oblitération manuelle 20 pts
- oblitération mécanique 10 pts
- qualité de l'oblitération 20 pts
- qualité de la dentelure 20 pts

SERVICE CIRCULATIONS

Bernard Hanno, responsable du service des carnets de circulation, insiste, une fois de plus, sur le fait que les carnets ne peuvent être conservés que **CINQ JOURS AU MAXIMUM...** Certains, plus occupés que Boris Eltsine et Bill Clinton réunis, gardent les carnets pendant un mois et ne prélèvent rien... Il est important de respecter le délai fixé pour permettre à un maximum de membres de voir tous les carnets. Faudra-t-il, comme autrefois, fixer une amende de 20 F. par jour de retard ?
A bon entendeur, salut!

1947 - 1997, 50 ANS APRES...

Nous avons retrouvé un Calendrier Postal de 1947, reprenant les différents tarifs de l'époque.

Cinquante ans après, nous vous laissons le soin de comparer ces tarifs...

SERVICE DES EXPÉDITIONS.	Service Intérieur	Service International			
		Luxembourg	Congo belge	Pays-Bas (1)	Autres pays (1)
A. - ENVOIS ORDINAIRES :					
LETTRES :					
Par 50 gr. ou fraction de 50 gr.	1.35	1.35	—	—	—
Jusqu'à 20 gr.	—	—	2.25	2.70	3.15
Par 20 gr. ou fraction de 20 gr. en plus	—	—	1. —	1.50	1.75
CARTES POSTALES SIMPLES	0.65	0.65	0.90	1.75	1.75
CARTES DE VISITE sous enveloppe ouverte ou sous bande :					
a) Sans correspondance	0.10	0.10	0.45	0.60	0.60
b) Ne portant d'autre mention manuscrite qu'une formule de politesse exprimée en 5 mots au maximum	0.50	0.50	0.50	0.60	0.60
c) Avec toute espèce de correspondance	0.90	0.90	2.25	2.70	3.15
CARTES ILLUSTRÉES ET CARTES DE NOËL OU DE NOUVEL-AN :					
a) Ne portant d'autre mention manuscrite que le nom, l'adresse et la signature de l'expéditeur et la date de l'envoi	0.10	0.10	0.45	0.60	0.60
b) Ne portant d'autre mention que celles ci-dessus indiquées et une formule de politesse exprimée en 5 mots au maximum	0.50	0.50	0.50	0.60	0.60
c) Avec toute espèce de mentions manuscrites :					
1° A découvert	0.65	0.65	0.90	1.75	1.75
2° Sous enveloppe ou sous bande	1.35	1.35	2.25	2.70	3.15
IMPRIMÉS :					
Par 50 gr. ou fraction de 50 gr.	0.10	0.10	0.45	0.60	0.60
JOURNAUX ET PUBLICATIONS PÉRIODIQUES (sous bande affranchie) :					
Jusqu'à 75 gr.	0.05	—	—	—	—
Par 50 gr. ou fraction de 50 gr. en plus	0.05	—	—	—	—
Par 50 gr. ou fraction de 50 gr.	—	0.05	0.20	0.60	0.60
ECHANTILLONS :					
Par 50 gr. ou fraction de 50 gr. (maximum 500 gr.)	0.15	0.15	0.45	0.60	0.60
Taxe minimum	0.90	0.90	0.90	1.20	1.20
PAPIERS D'AFFAIRES :					
Par 50 gr. ou fraction de 50 gr. (maximum 2 kg.)	0.15	0.15	0.45	0.60	0.60
Taxe minimum	1.35	1.35	2.25	3.15	3.15
EXPRES : en plus du port ordinaire	4.50	6.30	6.30	6.30	6.30
FACTURES ET RELEVÉS DE COMPTE :					
a) Sous enveloppe ouverte ou sous bande jusqu'à 20 gr.	0.90	0.90	—	—	—
b) Au delà de 20 gr. : taxe des papiers d'affaires	—	—	—	—	—
B. - ENVOIS ENREGISTRÉS :					
DROIT FIXE DE RECOMMANDATION	3.15	3.15	3.15	3.15	3.15
AVIS DE RÉCEPTION	1.35	1.35	3.15	3.15	3.15

1927-1954

A PARTIR DE 1927, UNE PARTIE DES CACHETS A DATE TYPE 1919 SONT REMPLACES;
SEULS LES CACHETS A LITTERA SIMPLE A, B ET C SONT MAINTENUS.

LES CACHETS A DATE SONT BILINGUES A PREDOMINANCE FRANCAISE, LA DENOMINATION FRANCAISE SE SITUE DANS LA PARTIE SUPERIEURE DU CACHET, TANDIS QUE LA DENOMINATION NEERLANDAISE SE SITUE DANS LA PARTIE INFERIEURE.

LA DISPOSITION DES ELEMENTS MOBILES DU BLOC DATEUR RESTE CONFORME A L'ORDRE DE SERVICE 5 DU 20/08/1919 (JOUR - MOIS - ANNEE - HEURE).

UN LITTERA DOUBLE, DISPOSE DE PART ET D'AUTRE DU BLOC DATEUR, Y EST ADJOINT.
ILS SERAIENT AU NOMBRE DE SIX : DD - EE - FF - GG - HH - II

1940 - 1944

LORS DE L'OCCUPATION ALLEMANDE, LE BUREAU DE POSTE NE FUT PAS FERME COMME LORS DE LA PREMIERE GUERRE MONDIALE. LE BATIMENT, CONSTITUE PAR LA POSTE, LE BUREAU DES TELEPHONES ET TELEGRAPHES ET LES INSTALLATIONS FERROVIAIRES DE LA GARE, CONSTITUAIT AUX YEUX DES ALLEMANDS UNE TRES GRANDE IMPORTANCE.

DES 1940, LA DEUTSCHES REICHBahn ET L'ARMEE INSTALLERENT AU PREMIER ETAGE DE LA GARE (ANCIEN BUREAU MILITAIRE) UN BUREAU DE TRANSPORT ET DE COORDINATION MILITAIRE AINSI QU'UNE ANTENNE DE FELDGENDARMERIE. LA PRESENCE DES ALLEMANDS N'EMPECHA PAS QUELQUES AUDACIEUX SABOTAGES DE LA RESISTANCE "FER".

EN SEPTEMBRE 1944, L'OCCUPANT ALLEMAND EVACUE LA CAPITALE ET PROCEDE A CERTAINES DESTRUCTIONS AUX INSTALLATIONS FERROVIAIRES.

AU NIVEAU POSTAL, L'ORDRE DE SERVICE 10 DU 17/03/1944 MODIFIE CERTAINS SERVICES : AU 01/04/1944 LA SECTION DES EXPEDITIONS DEVIENT UN CENTRE DE TRI

LA SECTION "COMPTABILITE" PREND LA DENOMINATION BRUXELLES 6

LA DENOMINATION DU BUREAU RESTE ABREGEE EN :

BRUXELLES(Q.L.) BRUSSEL(L.W.)

BRUXELLES(Q.L.) BRUSSEL(L.W.)

TYPE 11 d : CACHET A DATE SIMPLE CERCLE OBLITERANT Ø 28 MM

BILINGUE A PREDOMINANCE FRANCAISE

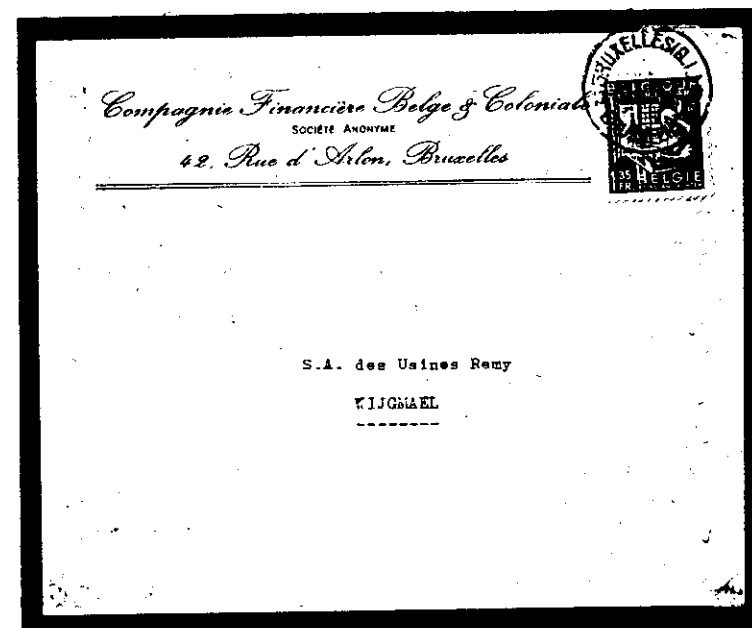
CARACTERES "ANTIQUES" DE 3 MM - MILLESIME EN DEUX CHIFFRES

LITTERA DOUBLE : D D (DE PART ET D'AUTRE DU BLOC DATEUR)

BLOC DATEUR SUR 1 LIGNE (JOUR - MOIS - ANNEE - HEURE)

ELEMENTS DU BLOC DATEUR EN CHIFFRES ARABES - HEURE EN UN CHIFFRE

DENOMINATION ABREGEE EN : BRUXELLES(Q.L.) BRUSSEL(L.W.)



LETTRE ORDINAIRE D'UN POIDS MAXIMUM DE 50 GR. EXPEDIEE LE 8/04/1948 VERS WIJGMAEL.
TARIF DU 20/05/1946 AU 14/12/1948 : JUSQUE 50 GR. : 1,35 Frs.

BRUXELLES(Q.L.) BRUSSEL(L.W.)

TYPE 11 e : CACHET A DATE SIMPLE CERCLE OBLITERANT Ø 28 MM

BILINGUE A PREDOMINANCE FRANCAISE

CHARACTERES "ANTIQUES" DE 3 MM - MILLESIME EN DEUX CHIFFRES

LITTERA DOUBLE : E E (DE PART ET D'AUTRE DU BLOC DATEUR)

BLOC DATEUR SUR 1 LIGNE (JOUR - MOIS - ANNEE - HEURE)

ELEMENTS DU BLOC DATEUR EN CHIFFRES ARABES - HEURE EN UN CHIFFRE

DENOMINATION ABREGEE EN : BRUXELLES(Q.L.) BRUSSEL(L.W.)

DC 1985		1940		7/2	
Etiquettes Etiketten Zettel	Lotissement Leitungsweg		288		
Destination		Bestimmung		Bestimmungsort	
Destinataire		Bestemming		Empfänger	
Soldat <i>Robert De Cock</i>		<i>ASID 3 Pese</i>		<i>Etterbeek</i>	
Remboursement		Terugbetaling		Nachnahme	
Compte		Postcheque		Postcheck	
Valeur		waarde		Wertangabe	
Kilogrammes		Kilogramm		Kilogramm	
Bruxelles		Brussel		Brussel	

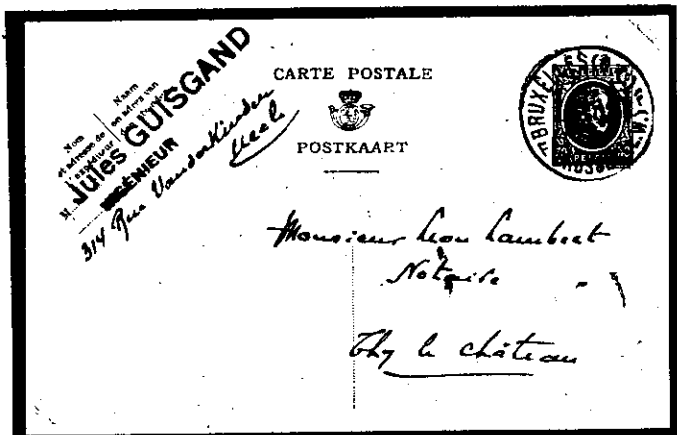
BORDEREAU D'EXPEDITION D'UN COLIS MILITAIRE (COLIS DU SOLDAT) D'UN POIDS MAXIMUM

DE 5 Kgs. EXPEDIE LE 7/02/1940 VERS ETTERBEEK.

TARIF DU 02/09/1939 AU 10/05/1940 : COLIS JUSQUE 5 Kgs. : 3,00 FRS.

BRUXELLES(Q.L.) BRUSSEL(L.W.)

TYPE 11 F : CACHET A DATE SIMPLE CERCLE OBLITERANT Ø 28 MM
BILINGUE A PREDOMINANCE FRANCAISE
CARACTERES "ANTIQUES" DE 3 MM - MILLESIME EN DEUX CHIFFRES
LITTERA DOUBLE : F F (DE PART ET D'AUTRE DU BLOC DATEUR)
BLOC DATEUR SUR 1 LIGNE (JOUR - MOIS - ANNEE - HEURE)
ELEMENTS DU BLOC DATEUR EN CHIFFRES ARABES - HEURE EN UN CHIFFRE
DENOMINATION ABREGEE EN : BRUXELLES(Q.L.) BRUSSEL(L.W.)

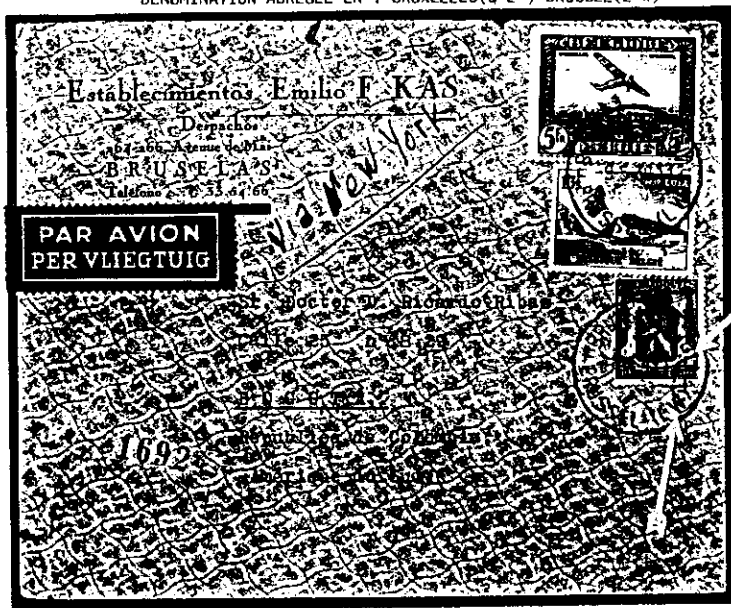


CARTE POSTALE (NUMERO 79) EXPEDIEE LE 2/08/1927 VERS THY- LE-CHATEAU.

TARIF DU 01/11/1926 AU 14/12/1927 : 0,30 Fr

BRUXELLES(Q L) BRUSSEL(L W)

TYPE 11 F1 : CACHET A DATE SIMPLE CERCLE OBLITERANT Ø 30 MM
BILINGUE A PREDOMINANCE FRANCAISE
CARACTERES "ANTIQUES" DE 3 MM - MILLESIME EN DEUX CHIFFRES
LITTERA DOUBLE : F F (DE PART ET D'AUTRE DU BLOC DATEUR)
BLOC DATEUR SUR 1 LIGNE (JOUR - MOIS - ANNEE - HEURE)
ELEMENTS DU BLOC DATEUR EN CHIFFRES ARABES - HEURE EN UN CHIFFRE
PAS DE POINTS APRES "Q L" ET "L W"
DENOMINATION ABREGEE EN : BRUXELLES(Q L) BRUSSEL(L W)



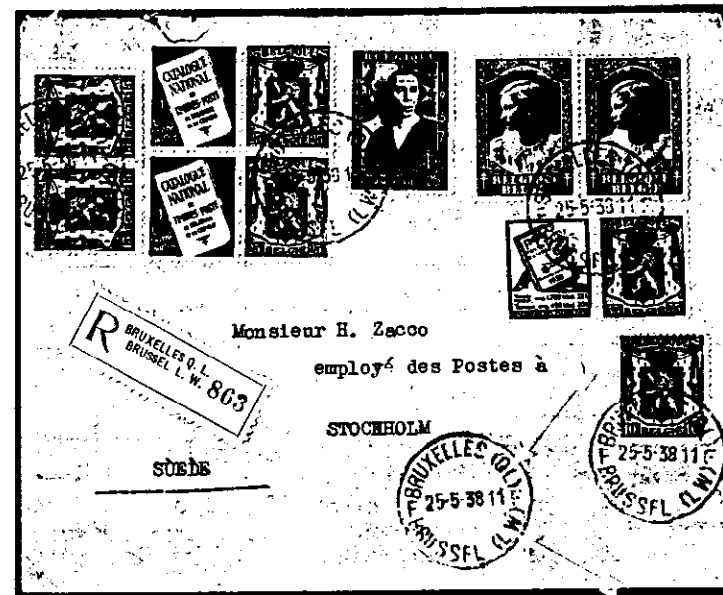
LETRE PAR AVION D'UN POIDS MAXIMUM DE 5 GR. EXPEDIEE LE 9/05/1939 VERS BOGOTA
VIA NEW-YORK.

TARIF DU 01/05/1939 AU 31/05/1940 :

LETRE JUSQUE 20 GR. : 1,75 Frs.

SURTAXE AERIENNE PAR 5 GR. (VIA NEW-YORK/BOGOTA : 5,50 Frs.)

TYPE 11 F1



LETRE RECOMMANDEE D'UN POIDS MAXIMUM DE 20 GR. EXPEDIEE LE 25/05/1938 VERS
STOCKHOLM (SUEDE).

TARIF DU 01/05/1927 AU 31/07/1941 :

LETRE JUSQUE 20 GR. : 1,75 Frs.

DROIT FIXE DE RECOMMANDATION : 1,75 Frs.

PORT TOTAL : 3,50 Frs.

REALISATION INTER-MEMBRES DU JEUDI 20 novembre 97

PAYS	DESCRIPTION	DEPART
<u>1.) BELGIQUE</u>		
LOT 1	: 1 L. DE BXL A BERLIN DU 10/11/1884 T.P. 32 S/L 250 VERSO T.B. SCEAU	250
LOT 2	: 1 L. DE GAND STATION A NANTES DU 29/4/1895 T.P. 56 ET 57 (2) TARIF EXACT	240
LOT 3	: 1 C.I. DE BXL A GAND DU 4/9/1910 T.P. 88 OBL. BXL EXPOSITION 1910	125 60
LOT 4	: 1 C.I. DE BXL NORD A ANVERS DU 16/4/1920 T.P. 167 S/L 125	
LOT 5	: 1 L. D'OSTENDE A DUBLIN DU 1/8/1926 T.P. 182 199 (2) TARIF EXACT DU 1/7/26 AU 31/10/26 (4 MOIS)	180
LOT 6	: 15 DOC. AFFR. HOUYOUX (4 E.P., 5 C.I., 6 L.) T.P. 193 - 194 195 - 196 - 202 - 255	100
LOT 7	: 1 IMP. (COMPLET) DE BXL A ETTERBEEK DU 12/6/1928 T.P. 279 TARIF EXACT BELLE PETITE PIECE	180
LOT 8	: 1 IMP. (PROPAGANDE POUR T.P. ANTITUBERCULEUX 308 A 314) DE VERVIERS A VERVIERS DU 29/12/1930 T.P. 308 S/L 300 TARIF EXACT	110
LOT 9	: 2 Dvt DE L. 1° DE CHARLEROI A KNOKKE DU 19/8/37 T.P. 451 2° DE CHARLEROI A TAINTEGNIERS DU 30/11/37 T.P. 449 (2)	50
	TARIFS EXACTS	
LOT 10	: 1 Dvt. DE L. DE CHARLEROI A PARIS DU 22/6/37 T.P. 453 S/L 275 TARIF EXACT	85
LOT 11	: 1 L. DE VERVIERS A HEUSY DU 19/4/1938 T.P. 466 A 470 T.P. OBL. 360	120
LOT 12	: 1 L. REC. DE LIEGE A BXL DU 28/5/1947 T.P. 693 (2) - 715 TARIF EXACT	100
LOT 13	: 1 RECU DE 358 Frs. EMIS A METTET LE 14/11/1949 T.P. 762 - 764 TARIF EXACT	75
LOT 14	: 1 L. REC. DE BXL A BXL DU 12/9/1949 T.P. 771 - 808 TARIF EXACT	180
LOT 15	: 1 ENV. (AYANT CONTENU DES JOURNAUX OU PERIODIQUES) DE VIRTON A BRAZZAVILLE "PAR AVION" DU 21/11/1960 T.P. 850 (2) - 1145 1150 -1152 (2) TARIF EXACT DOC PEU FREQUENT	150
<u>ENTIERS-POSTAUX</u>		
LOT 16	: 7 PUBLIBEL N° 507 - 517 - 525 - 551 - 571 - 584 - 624	70
<u>GUERRE 14/18</u>		
LOT 17	: 1 MANCHON D'IMP. DE BXL A NAMUR DU 7/12/1917 T.P. Occ. 11 TARIF EXACT CENSURE DE BXL	100
<u>FRANCHISE</u>		
LOT 18	: 1 L. REC. EN FRANCHISE TOTALE (TRIBUNAL DOMMAGES DE GUERRE) DE CHARLEROI A HAINE St PIERRE DU 8/4/1922 ETIQUETTES : retour..... PARTI... + GRIFFE REBUT	125
LOT 19	: 2 L. COMMEMORATIVES "51ème ANNIVERSAIRE LIBERATION KOLWEZI" 1978 - 20 MAI 1983 OBL; POST 8 DU 20/5/1983	80

SERVICE

LOT 20 : 11 DOC. (5 C.P., 4 L., 1 REC., 1 PAP. AFF.) T.Serv. 40 - 42
50 - 51 - 57 - 59 - 64 - 65 - 74 - 77 - 78 125

TAXE

LOT 21 : 21 DOC. (L., C.P., C.I., C.V.) TAXEE SOIT PAR T.TX. SOIT
PAR TAXATION MEC. ROUGE 200

2.) ETATS-UNIS

LOT 22 : 1 L. AVEC CONTENU DE WASHINGTON A NAPLES (FLOWIDE) DU 15/5/1974
T.P. 1009 IMP. DE LA MAISON BLANCHE 275

3.) FRANCE

LOT 23 : 1 L. REC. DE PARIS A TURIN DU 28/5/1958 PAR lière LIAISON AER.
PARIS TURIN DU 1/6/1958 T.P. 1005 - 1130 - 1164 75

4.) liers VOLS, VOLS SPECIAUX

LOT 24 : lière LIAISON AER. BXL STUTTGART DU 2/10/1954 SUR E.P. N° 13
+ T.P. 724 uu - 953 200

LOT 25 : lière LIAISON AER. BXL BUDAPEST DU 13/3/1957 T.P. 693 S/L 400
GRIFFE VOL DIFFERE 200

26.	FRANCE : 888	**	45	90
27.	904/07		26	50
28.	919		40	80
29.	941/44		20	40
30.	976/81		60	120
31.	1036/42		55	110
32.	1235/41		115	230
33.	1248/52		110	220
34.	LUXEMBOURG : 526/27		22	45
35.	625/31		25	50
36.	<i>Ce lot n'existe pas</i>			
37.	638/43		35	70
38.	649/59		30	60
39.	BF 11		20	40
40.	BF 12		40	80
41.	BELGIQUE : 38/41	ob.	3450	1200
42.	74/80	*	15500	5000
43.	132/34		3600	1200

44.	BELGIQUE : 135/39	*	18000	6000
45.	301		4000	1500
46.	326/32		3100	1100
47.	353/55		1600	550
48.	356/62		5100	1800
49.	582 A/B	**	4000	1600
50.	876/78	ob.	750	250
51.	880/91		7000	2200
52.	1096/1101	**	825	300
53.	1102/07		500	200
54.	1114/20		525	200
55.	1133/38		800	300
56.	1147/49		275	100
57.	1139/46		510	200
58.	1176/81		720	260
59.	1182/87		365	140
60.	CF 205/09		1100	400
61.	221/33		6200	2400
62.	308/14		6500	2600
63.	386/89		2300	900
64.	488/95		2400	950
65.	743/45		750	300
66.	773/80		1400	550
67.	787/91		2100	840
68.	834/40		2100	840
69.	842/44		950	380
70.	863/67		3700	1400
71.	927/29		2700	1000
72.	943/45		4100	1640
73.	1032/36		1000	400
74.	1114/20		525	200
75.	1163/68		515	200
76.	1182/88		500	200
77.	BF 2	*	10000	3000
78.	BF 8	**	1600	640
79.	BF 15/16		1900	760
80.	BF 17		575	220
81.	BF 32		2500	1000
82.	9	ob.	5500	1500
83.	351/52		6000	2200
84.	377/83	*	9100	3000
85.	394/400	ob.	6000	2000
86.	ITALIE : 63		600	600
87.	83/86		1600	1600
88.	117/20	*	4600	4600

89.	ITALIE : 140/42	*	475	475
90.	368/73		425	425
91.	537	**	2250	3000
92.	LUXEMBOURG : 453/54 se tenant		2750	1000
93.	ALLEMAGNE : 439/40	ob.	150	375
94.	441/61		530	1325
95.	462/66		500	1250
96.	467/69	*	315	785
97.	470/77	ob.	1650	4125
98.	513/21	*	700	1750
99.	535/38		1300	3250
100.	612	**	875	2185
101.	637		500	1250
102.	639		460	1150
103.	BERLIN OCC : 57	ob.	400	1000
104.	58/59		900	2250
105.	60		400	1000
106.	61/65	**	500	1250
107.	66/67	ob.	375	935
108.	68/72		650	1625
109.	73		250	625
110.	74/76		225	560
111.	77/86		325	810
112.	87/91		375	940
113.	92/95	**	200	500
114.	96/97	ob.	190	475
115.	102	*	400	1000
116.	125/135A	**	400	1000
117.	339/52 sauf 351A, 351D, 351H		183	460
118.	LUXEMBOURG : 511/13	**	3250	1000
119.	531/33		3250	1000
120.	Rép. Dém. CONGO : 680/88		300	80
121.	BF 13/14		615	150
122.	CONGO BELGE : 175 et 177 en feuillet		250	100
123.	BELGIQUE : 1	ob.	3500	650
124.	40		1500	300
125.	41		1500	300
126.	258/66	*	3000	750
127.	483	**	530	200
128.	879A	*	400	80
129.	994/95	**	380	140
130.	1008/10		100	30
131.	1076/81		525	180
132.	1159/62 + 1272/77		200	60
133.	1233/38		170	70
134.	T 12A (2)	ob.	2800	350
135.	1.B. 13/15	*	620	650

136.	BELGIQUE: S 58	*	750	150
137.	BF 33.....		220	70
138.	CA 2 CA 6 (50).....	**	1250	250
139.	+/- 50 timbres sur CM ou FDC	ob.	-	100
140.	BELGIQUE : 7A ambulant Liège-Verviers	ob.	1100	300
141.	6 timbres à oblité. d'imprimés		-	300
142.	305/07	**	2800	1100
143.	465A	*	500	180
144.	538/46	**	370	165
145.	573/82		165	70
146.	639/40		250	110
147.	647/52		135	60
148.	743/47		700	300
149.	773/76		725	290
150.	823/25		620	280
151.	912/17	*	1080	380
152.	930/37		1450	485
153.	955/60		830	275
154.	1145 (variété 1)	**	650	300
155.	PA 26/27 en triptyque		2800	1260
156.	C 20		240	100
157.	ESPAGNE : 522		99	200
158.	LUXEMBOURG : 514/16		2720	5400
159.	FRANCE : 294		700	1400
160.	C 1019		65	130
161.	BAVIÈRE : 25 Type II.....	ob.	300	300
162.	RFA : 98/101	**	265	530
163.	BERLIN : 125/135A	ob.	320	320
164.	Sud-Ouest Africain : 423/28 (baleines) ..	**	50	100

UNION DES CERCLES PHILATÉLIQUES DE LA RÉGION BRUXELLOISE

Notre club faisant partie de l'Union des cercles philatéliques de la région bruxelloise, tous nos membres, sur présentation de leur carte, peuvent assister aux réunions dominicales de l'Union, réunions qui se tiennent au Résidence Palace, rue de la Loi à Bruxelles, de 9h. à 12h.00.

Voici les dates des prochaines réunions :

- 14 et 28 décembre.

Wavriaphilex 98

Exposition philatélique provinciale compétitive

Provinciale competitieve postzegeltonoonstelling

REGLEMENT :

Art. 1 :* Ce règlement est valable pour **Wavriaphilex 98**, une exposition provinciale compétitive pour les membres des cercles affiliés à la F.R.C.P.B.

* Dans la classe compétitive de cette exposition, les participations peuvent être introduites pour les classes suivantes :

- la philatélie traditionnelle (y compris philatélie fiscale)
- l'histoire postale
- les entiers postaux
- l'aérophilatélie (y compris l'astrophilatélie)
- la philatélie thématique
- la maximaphilie
- la philatélie de la jeunesse

Art. 2 :* L'exposition aura lieu les **5 et 6 juin 1998** à la salle des fêtes de l'Hôtel de ville de et à 1300 Wavre.

Art. 3 :* L'exposition est organisée par le conseil d'administration de la F.R.C.P.B., qui en a confié l'organisation au club philatélique de Wavre.

* Toute correspondance doit être adressée à **Hubert HAVRENNE, ruelle Bavay, 4 à 1390 Archennes.**

Art. 4 :* L'exposition sera tenue sous le Règlement Général pour les Expositions de la F.R.C.P.B., le Règlement des expositions compétitives provinciales, ainsi que sous les dispositions complémentaires du présent Règlement Particulier.

Art. 5 :* Les demandes d'inscriptions doivent être présentées au président du comité organisateur avant le 28 février 1998.

15 mars 1998.

- Art. 6 :* La participation doit être montée sur des feuilles séparées. Les collections en album comme complément aux cadres exposés ne seront pas acceptées.
L'identité du participant, ainsi que la numérotation des feuilles, doit être marquée au verso de chaque feuille. De plus, chaque feuille devra être placée dans une housse transparente solide.
- Art. 7 :* Le droit de participation est fixé à 200 frs. par surface exposée.
Le montant doit être versé avant le 01 avril 1998 par virement au compte du cercle philatélique de Wavre n° 556-0191400-80.
- Art. 8 :* Les participations doivent être expédiées par envoi enregistré ou remises contre récépissé au secrétariat du comité d'organisation au plus tard le 01 juin 1998. Chaque participant, ou son mandataire, peut également monter sa collection lui-même le 04 juin entre 14 h et 18 h et enlever sa participation le 06 juin à partir de 17 h.
- Art. 9 :* Le comité organisateur doit souscrire une police d'assurance contre dommage, vol et incendie des participations. Les frais de cette assurance sont à la charges des exposants. Le comité organisateur se charge d'une surveillance et d'une protection adéquate des collections exposées, mais n'accepte aucune responsabilité au sujet des participations. Les risques et les frais de l'expédition et de la réexpédition de la participation sont également à la charge de l'exposant.
- Art. 10 :* Le comité d'organisation se réserve le droit d'apporter, en cas de nécessité et après en avoir délibéré avec le conseil provincial de la F.R.C.P.B., des modifications au présent règlement et de prendre les dispositions nécessaires pour tous les cas non prévus. Ces décisions seront définitives et sans appel.



BULLETIN d'INSCRIPTION

5 et 6 juin 1998
Hotel de ville
1300 Wavre

Nom et prénom:

Rue:

Lieu:

Membre du Cercle: No FRCPB.:

Pour la jeunesse - date de naissance:

Titre de la collection:

Brève description:

- Classe: Philatélie Traditionnelle Philatélie Fiscale
 Histoire Postale Philatélie Thématique
 Aérophilatélie Astrophilatélie
 Entiers Postaux Maximaphilie
 Philatélie de la Jeunesse

Résultats obtenus antérieurement pour la collection:

Nombre de faces: Nombre de feuilles: Valeur à assurer (en FB):

Le soussigné déclare être d'accord avec le règlement général et particulier de l'exposition.
La collection est sa propriété

Date: 19....

Signature

Signature du
Président du cercle

Signature du
Commissaire National
aux Expositions

à renvoyer avant le 15 mars 1998 à:

Président : Mr Hubert Havrenne, ruelle Bavay, 4 1390 Archennes 010/844442

Secrétariat: Mr André Clusman, Chée de Jodoigne, 79 1390 Biex